



## **PLAN D'ACTION TRIENNAL**

**2018-2021**

**24 avril 2018**

## Plan d'action triennal du COGESAF

### Vision

Le bassin versant de la rivière Saint-François, un endroit où la qualité de l'eau et l'accès à la ressource sont au coeur des préoccupations et où les usages cohabitent de manière durable et harmonieuse.

### Mission

Le COGESAF a pour mission de réaliser la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant dans la zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François. Selon la Loi *affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, il a pour mission «d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre» (Article 14)

### Objectifs

1. Mettre en valeur l'ensemble du territoire de la zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François.
2. Réunir les différents intervenants du public, du privé et du communautaire.
3. Agir à titre de promoteur, formateur et éducateur à la gestion intégrée de l'eau.
4. Acquérir et posséder tout bien et équipement nécessaire à la réalisation des objectifs de l'organisme.
5. Assurer un financement stable.

ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIER		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>GESTION CORPORATIVE - REPRÉSENTATION</b>			
1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires actuels ou potentiels.	Activité régulière du COGESAF		
2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.	Activité régulière du COGESAF		
3. Assurer la concertation des acteurs sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau du bassin.	Activité régulière du COGESAF		
4. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau de la zone Saint-François.	Activité régulière du COGESAF		
5. Participer activement aux activités des membres et partenaires du COGESAF et appuyer ces initiatives le cas échéant.	Activité régulière du COGESAF		
6. Organiser des activités ou des événements en collaboration avec d'autres organismes.	Activité régulière du COGESAF		
<b>GESTION CORPORATIVE - FINANCEMENT</b>			
1. Travailler avec le ROBVQ pour assurer la pérennité du financement gouvernemental des organismes de bassin versant à la fin de la convention de subvention 2018-2021.	Activité régulière du COGESAF		
2. Travailler avec le ROBVQ et les partenaires du milieu pour un financement gouvernemental des actions des plans directeurs de l'eau.	Activité régulière du COGESAF		
3. Développer une offre de services diversifiée auprès des partenaires permettant d'assurer la pérennité du COGESAF.	✓	✓	
4. Réaliser des mandats visant la planification, la caractérisation, l'éducation et la sensibilisation auprès des partenaires.	Activité régulière du COGESAF		
<b>GESTION CORPORATIVE - STRUCTURATION</b>			
1. Effectuer la planification des activités et les prévisions budgétaires associées à l'aide financière du MDDELCC et des projets externes.	Activité régulière du COGESAF		
2. Effectuer le bilan des activités et des dépenses réelles associées à l'aide financière du MDDELCC et des projets externes.	Activité régulière du COGESAF		
3. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion du bassin versant pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin.	Activité régulière du COGESAF		
4. Recruter des membres de soutien.	Activité régulière du COGESAF		
5. Assurer le maintien d'un secrétariat efficace au COGESAF, avec un personnel permanent et occasionnel.	Activité régulière du COGESAF		
6. Évaluer les compétences à l'interne et déterminer les besoins actuels et futurs.	✓		

7. Encadrer et former tous les nouveaux employés du COGESAF de façon professionnelle.	Activité régulière du COGESAF		
8. Assurer la formation continue des employés pour maintenir ou développer leur expertise.	Activité régulière du COGESAF		
9. Chercher la collaboration du milieu de l'éducation dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants.	Activité régulière du COGESAF		
10. Identifier des outils existants ou créer de nouveaux outils permettant de faciliter le suivi des projets.	✓		
11. Aménager ou améliorer l'organisation du lieu de travail et fournir le matériel nécessaire.	✓		✓
12. Informer et former les membres du CA et du CE à la planification stratégique et à leur rôle efficace dans les structures de décision du COGESAF.		✓	
<b>GESTION CORPORATIVE - COMMUNICATION</b>			
1. Réaliser un plan de communication pour la période 2018-2021.	✓		
2. Mettre en œuvre le plan de communication 2018-2021.	Activité régulière du COGESAF		
3. Assurer l'information à nos partenaires par la publication du Concert'Eau.	Activité régulière du COGESAF		
4. Mettre à jour le site Internet.	✓		
5. Diffuser sur le site Internet, la page Facebook, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.	Activité régulière du COGESAF		
6. Organiser le colloque Tous en action pour la Saint-François.	✓		✓
<b>PLAN DIRECTEUR DE L'EAU - MISE À JOUR</b>			
1. Proposer des projets de recherche pour une meilleure connaissance du territoire du bassin versant (aquifères, qualité de l'eau de surface, bandes riveraines, érosion, cyanobactéries et autres).	Activité régulière du COGESAF		
2. Assurer la mise à jour annuelle du portrait et du diagnostic (mise à jour des bulletins <i>Entre2Eaux</i> ).	Activité régulière du COGESAF		
3. Validation des éléments de la mise à jour annuelle par les membres du comité technique.	Activité régulière du COGESAF		
4. Mettre à jour le plan d'action (ajout d'actions en lien avec le nouveau diagnostic).	Activité régulière du COGESAF		
5. Assurer la mise à jour des outils de gestion et d'aide à la décision (base de données, outil de cartographie dynamique).	Activité régulière du COGESAF		
6. Prioriser les problématiques de la zone de gestion Saint-François à partir du PDE, selon le modèle fourni par le MDDELCC.		✓	
7. Évaluer les efforts menant à la participation, à la mobilisation et à la concertation des acteurs dans le cadre de la priorisation des problématiques pour la zone de gestion Saint-François, selon le modèle fourni par le MDDELCC.		✓	
8. Mettre à jour les éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux associés établis par le COGESAF, selon les attentes du MDDELCC.		✓	

<b>PLAN DIRECTEUR DE L'EAU - PROMOTION</b>			
1. Préparer et tenir des rencontres de concertation avec les différents partenaires pressentis pour la réalisation d'action.	Activité régulière du COGESAF		
2. Soutenir les partenaires pour la mise en oeuvre des actions du PDE (recherche de financement, maillage, expertise, etc.)	Activité régulière du COGESAF		
3. Organiser des journées de formation et d'échange pour les membres des CLB.V.	Activité régulière du COGESAF		
4. Coordonner les CLB.V.	Activité régulière du COGESAF		
5. Assurer la promotion des actions du PDE (mise à jour des outils de vulgarisation).	Activité régulière du COGESAF		
6. Faire la promotion du PDE, des rencontres de comités, partenaires et des signatures d'ententes de bassin via les outils de communication.	Activité régulière du COGESAF		
<b>PLAN DIRECTEUR DE L'EAU - SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE</b>			
1. Effectuer le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MDDELCC.	Activité régulière du COGESAF		
2. Planifier le suivi du plan d'action.	Activité régulière du COGESAF		
3. Réaliser le suivi.	Activité régulière du COGESAF		
4. Intégrer le PDE dans l'outil de suivi (base de données).	Activité régulière du COGESAF		
5. Assurer le suivi des actions auprès des partenaires.	Activité régulière du COGESAF		
6. Mettre à jour les données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDE dans l'outil de suivi (base de données).	Activité régulière du COGESAF		
<b>PLAN DIRECTEUR DE L'EAU - MISE EN ŒUVRE</b>			
1. Réaliser la mise en œuvre de certaines actions du PDE.	Activité régulière du COGESAF		
2. Développer une offre de services pour la réalisation des analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable.	✓		
3. Développer une offre de services pour l'accompagnement des MRC dans la réalisation des plans régionaux de conservation des milieux humides et hydriques.	✓		
4. Développer une offre de services pour l'accompagnement des municipalités dans la gestion intégrée des risques d'inondation.		✓	
5. Développer une offre de services pour l'accompagnement des municipalités dans la gestion durable des eaux pluviales.	✓		